



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 22 mai 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'établissant le programme de médecine préventive outbreak support team', portant le numéro 73.666/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 21 juin 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.